



# Appel à projets

Pour la mise en œuvre par une structure à vocation sociale, socioéducative ou socioculturelle, d'un projet de jardin au sein du futur Parc des Bruyères

## Présentation du parc du Champ des Bruyères

Le champ de courses des Bruyères constitue un vaste **espace naturel de 28 hectares au cœur de la Métropole Rouen Normandie**, prisé des promeneurs comme des sportifs. Afin de préserver ce poumon vert de la rive gauche à la charnière de 5 communes (*Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Grand-Quevilly et Petit-Quevilly*), la Métropole Rouen Normandie va créer un parc naturel urbain qui bénéficiera aux 500 000 habitants de l'ensemble de la Métropole : **Le Champ des Bruyères**.

Les orientations de la programmation du futur parc sont issues d'une large concertation menée avec les habitants et les associations.

Au terme de nombreuses réflexions a émergé le souhait partagé de reconvertir ce site en un parc naturel urbain d'envergure. Déjà desservi par le métro à l'Est, l'accessibilité du parc est renforcée à l'Ouest depuis la mise en service de la ligne T4 en mai 2019 : le parc du Champ des Bruyères se situera à moins de vingt minutes du centre-ville rive droite de Rouen et à une dizaine de minutes du centre-ville rive gauche.

### Le futur parc du champ des Bruyères



Crédits : Mutabilis Paysage et Urbanisme, Atelier Philippe Madec et Bérin

# Les espaces du parc du Champ des Bruyères

Le Champ des Bruyères est un lieu de découverte, de loisirs, de nature et d'agriculture innovante. Des créations artistiques seront disséminées au sein d'une mosaïque de paysages propices au dépaysement et à des usages diversifiés.

Les différents espaces du futur parc du champ des Bruyères



Des espaces de grandes pelouses parsemés de bosquets laisseront place à des usages libres (*jeux de ballon, pique-nique...*). Ces espaces seront encadrés par des prairies sauvages, fleuries ou pâturées. Des jardins creux viendront recueillir les eaux de pluie, apportant un milieu plus humide comprenant une mare.

Une forêt comestible s'étendra sur la frange Est proposant aux usagers une cueillette libre de baies et de fruits à coques. Un pré-verger planté d'arbres fruitiers de variétés parfois oubliées, agréable à la promenade, permettra l'organisation de formations sur la taille, la greffe ou l'entretien des arbres. Un espace écologique de réserve constituera un observatoire de la faune et flore présentes sur le site.

Trois aires de jeux de 1000 à 8000 m<sup>2</sup> pour petits et grands, avec des structures en bois, toboggans, balançoires, ponts de singe, terrains de volley, paniers de basket, tables d'échecs, marelles, tapis de Taïchi...mais aussi une tyrolienne et un tunnel végétal seront situées aux entrées Nord-Ouest, Nord-Est, et Sud.

## Un pôle agricole urbain : la ferme permacole du Champ des Possibles

Créée en 2013, l'association « Le Champ des Possibles » a pour objet de concourir au développement d'une agriculture écologique en ville, à travers notamment la sensibilisation du grand public aux enjeux d'une alimentation saine, de la biodiversité, de l'environnement et du lien ville/campagne. Le projet d'implantation **repose sur les principes de la permaculture**, qui respecte et favorise les interactions naturelles et humaines. La ferme permacole comprendra un espace professionnel de cultures maraîchères en agriculture biologique, des potagers d'accueil, un jardin école. L'association se place dans une démarche de transmission des savoirs et de partage qui permettra de contribuer à la dynamique du parc en lien avec l'ensemble des acteurs du site.

### Les jardins partagés : les « jardins des Bruyères »

Au sein de ce nouveau parc urbain, un espace dédié au jardinage sera disponible à partir du mois d'avril 2020. Cet espace est situé en frange Est du parc, le long de la rue du Madrillet mais avant la clôture du parc. À ce titre, il constitue un espace public accessible en permanence.

Comme l'illustre le schéma ci-dessous, il comprendra 40 parcelles de 9m<sup>2</sup>, réparties en 3 types d'usage :

- **20 parcelles seront mises gratuitement à disposition de particuliers**, à titre individuel, sur candidature (*Cf. appel à candidatures parcelles individuelles*).
- **15 parcelles constitueront un jardin partagé** ayant vocation, à terme, à être géré en autonomie par une association, sur le modèle des jardins partagés existant sur le territoire (*Cf. appel à candidatures jardins partagés*).
- **5 parcelles attribuées à une structure sociale**

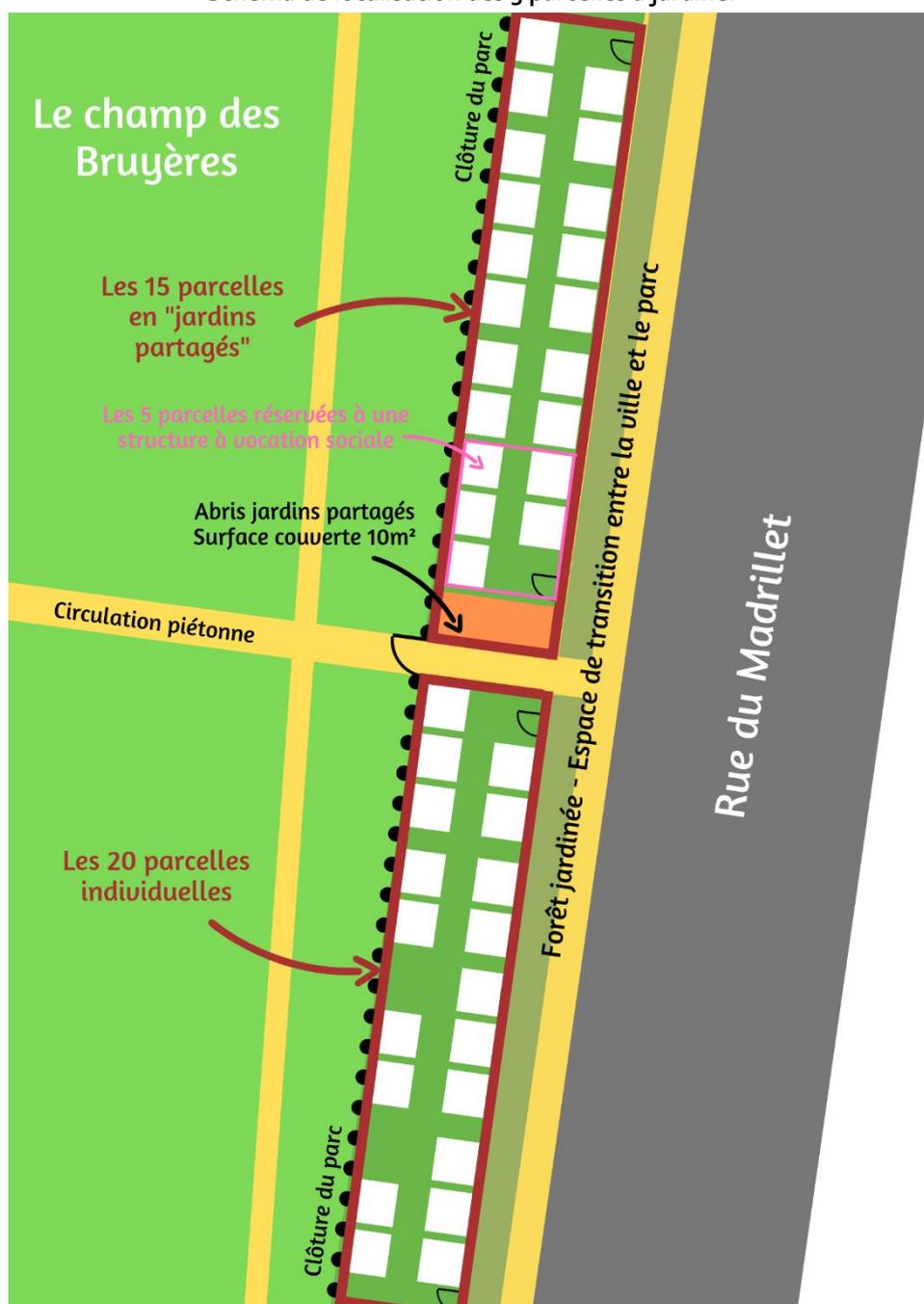
**Le présent appel à projets vise l'attribution de ces 5 parcelles (45 m<sup>2</sup> au total) pour la mise en œuvre au long cours d'un projet collectif d'éducation à l'environnement, d'insertion, de solidarité, d'éducation à l'alimentation... L'appel à projets est destiné aux structures associatives, publiques ou privées ayant pour objet l'accompagnement social, psychosocial, médicosocial, socioéducatif ou socioculturel des publics.**

**Les candidatures partenariales sont possibles : plusieurs structures peuvent se partager la surface à cultiver à condition de présenter un projet conjoint. Dans ce cas, indiquer les informations sur chacune des structures dans le dossier. Il est possible d'ajouter au dossier autant de feuillets que nécessaire pour y inscrire toutes les informations utiles.**

Les équipements mis en place par la Métropole au sein de cet espace des « jardins des Bruyères » sont les suivants :

- **Un abri** dont l'usage sera partagé entre les usagers des 20 parcelles côté nord (jardin partagé et projet de structure).
- Les eaux de toiture de cet abri seront collectées dans **un récupérateur d'eaux pluviales de 500 litres** et pourront servir à l'arrosage de tous les jardins. **5 pompes Japy** raccordées au réseau permettront l'arrosage à l'arrosoir.
- **Des aires de compostage partagées** permettront la gestion des déchets produits sur l'ensemble des parcelles.

Schéma de localisation des 5 parcelles à jardiner



Toutes les parcelles mises à disposition se présentent sous forme de carrés de 3m\*3m, au sein d'un espace délimité mais **non fermé**. Les carrés sont délimités par un cadre en châtaignier, d'une hauteur de 30 cm. Ils seront garnis de terre végétale.

**L'ensemble de l'espace de jardinage a vocation à rester ouvert et accessible aux visiteurs du parc :** une signalétique invitera les visiteurs au plus grand respect des espaces cultivés. En retour, les jardiniers doivent accepter les aléas liés à la fréquentation du public.

**Des jeunes plants et tubercules seront fournis pour le démarrage de la première saison de culture.** Il appartiendra aux jardiniers de se procurer les semences et plants pour les années suivantes. Des vivaces aromatiques seront également fournies.

Le site dans son ensemble a vocation à participer à la promotion d'un jardinage écologique, favorisant la biodiversité. **Toutes les cultures devront y être menées en accord avec les principes de la charte des jardins des Bruyères, sans produits chimiques ni intrants de synthèse.**

## Calendrier

- Dépôt des candidatures à compter du 2 août 2019
- Sélection de la structure lauréate courant novembre 2019.
- Mise en culture des parcelles : avril 2020 *Les premières plantations seront réalisées à cette période.*
- Inauguration officielle du site : été 2020
- Week-end festif d'inauguration de l'ensemble du Parc des Bruyères. La présence et la participation de l'ensemble des jardiniers est vivement souhaitée.

### NOTA :

*Les informations que la Métropole Rouen Normandie est amenée à recueillir proviennent de la communication volontaire des candidats à l'attribution de parcelles individuelles au sein du futur parc des bruyères lors de la saisie du formulaire (en ligne ou sur papier) de participation. Toutes les données demandées sont obligatoires et nécessaires au traitement de la demande.*

*La Métropole Rouen Normandie s'engage à ce que la collecte et le traitement des données à caractère personnel, effectués à partir du présent formulaire soient conformes à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil Européen du 27 avril 2016 mis en application le 25 mai 2018.*

*Les informations recueillies le sont uniquement au profit de la Métropole Rouen Normandie et ne seront utilisées que dans le cadre de l'opération précitée par la Direction Adjointe de l'Education à l'Environnement et aux Pratiques Durables.*

*Les données liées à votre candidature seront conservées durant 1 an pour les candidats non retenus et jusqu'à restitution de la parcelle pour les candidats retenus.*

*Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen dit RGPD et aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication, rectification, limitation ou suppression de vos données.*

*Ces demandes doivent être adressées par mail ([dpo@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:dpo@metropole-rouen-normandie.fr)) ou par écrit (Métropole Rouen Normandie – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - Le 108 – 108 allée François Mitterrand – CS 50589 – 76006 ROUEN CEDEX), signées et accompagnées d'une copie d'un titre d'identité (qui sera détruite après vérification). »*

Pour présenter votre projet, veuillez retourner le présent dossier complété à [jardinage.durable@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:jardinage.durable@metropole-rouen-normandie.fr) ou par courrier à Métropole Rouen Normandie – « Opération Les jardins des Bruyères » – 108 allée François Mitterrand – CS 50589- 76006 ROUEN CEDEX

## VOS COORDONNÉES

Structure :.....

Adresse :.....

.....

Nom et coordonnées du représentant légal :.....

.....

## PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

Numéro de SIRET (le cas échéant) :.....

Nature et domaine d'activité de la structure :.....

.....

Présentation des publics accueillis par la structure :.....

.....

Principales actions menées / projets réalisés en direction des publics :.....

.....

.....

.....

.....

## DESCRIPTION DU PROJET

Personne(s) responsable(s) du projet :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Compétences et expériences en jardinage :

Compétences et expériences en conduite de projet et animation de groupe :

### LE PROJET DE LA STRUCTURE

Contexte du projet (*actions déjà menées, liens avec d'autres projets, partenariats...*) :

Objectif général dans l'accompagnement des publics :

Objectifs opérationnels :

Description générale (étapes de réalisation, méthodologie, outils, modalités...) :

Population ciblée et nombre de personnes concernées par le projet :

Moyens envisagés pour la mise en œuvre du projet (ETP salarié(e), bénévole(s), budget annuel, moyens matériels...)

Partenaires (*indiquez ici le rôle des partenaires éventuellement associés au projet*) :

Actions de valorisation envisagées (*communication, évènements...*) :

Indicateurs d'évaluation

Autres informations : (*indiquez ici toutes les précisions que vous estimez utiles à l'examen de votre candidature, vous pouvez en ajouter sur feuillet libre*)

*J'accepte que les informations collectées via ce formulaire soient utilisées dans le cadre du présent appel à projets et reconnais avoir pris connaissance des mentions relatives à la protection des données personnelles. Je reconnais avoir lu la charte des jardins des Bruyères annexée à ce dossier et y souscrire pleinement.*

**Date et signature du représentant légal de la structure :**